

21 juin 2024 -16:27

Conseil des ministres du 21 juin 2024

Le Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 21 juin 2024 sous la présidence du Premier ministre Alexander De Croo.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Elise Goethals
Service Rédaction
+32 2 287 41 22
elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge
Service Rédaction
+32 471 84 21 87
maxime.darge@premier.fed.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 21 juin 2024

Prolongation de contrats de bail pour la Régie des bâtiments

Sur proposition du secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation de deux contrats de bail et de quatre nouveaux en faveur des justices de paix.

Plus concrètement, il s'agit de :

- la prolongation du bail jusqu'au 30 juin 2031 et l'extension de la superficie de bureaux du bâtiment « Laurentide » situé rue du Progrès, 233 à Bruxelles, pour le Conseil du contentieux des étrangers (CCE)
- la conclusion d'un avenant à l'actuel contrat de location ainsi qu'un nouveau contrat de location pour la prise en location d'un bâtiment Zuster Bernardastraat 32 à Halle, pour les services publics fédéraux Finances et Justice
- la conclusion d'un contrat de location pour une période de 9 ans pour un bâtiment sis Kerkhofstraat 2 à Heist-op-den-Berg pour héberger la Justice de paix
- la conclusion d'un contrat de location pour une période de 9 ans pour un bâtiment sis Alfred Algoetstraat 31 à Lennik pour héberger la Justice de paix
- la conclusion d'un contrat de location pour une période de 9 ans pour un bâtiment sis Hundelgemsesteenweg 622 à Merelbeke pour héberger la Justice de paix
- la conclusion d'un contrat de location pour une période de 9 ans pour un bâtiment sis Amelbergstraat 13 à Zandhoven pour héberger la Justice de paix

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 21 juin 2024

Rénovation d'un site d'escalade et installation d'une nouvelle piste de cordes pour la Garde nationale béninoise

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la rénovation du site d'escalade et l'installation d'une nouvelle piste de corde pour la Garde nationale au Bénin.

En décembre 2023, la Belgique a reçu une demande de rénovation et d'installation, respectivement à Dassa et à Ouassa. Dans ce cadre, une équipe spécialisée de six militaires se rendra sur place de mi-juin à début juillet 2024.

Les matériaux nécessaires à la rénovation et à l'installation seront achetés et donnés par la Belgique, ainsi que les équipements de protection individuelle nécessaires aux futurs utilisateurs de ces pistes.

Le projet s'inscrit dans le cadre du projet de partenariat bilatéral entre la Belgique et le Benin, qui célèbre son 25e anniversaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à [Conseil des ministres du 21 juin 2024](#)

Marchés publics pour la Défense

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation de trois marchés publics.

Plus concrètement, voici les marchés concernés :

- la location de matériel informatique
- le renouvellement du patrimoine de parachutes de chute libre et du support y afférent
- le renouvellement de l'accès à une base de données open source

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 21 juin 2024

Marché public pour des services ICT spécialisés

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public pour la fourniture de services ICT spécialisés.

Le service d'encadrement ICT du SPF Chancellerie du Premier Ministre offre des services ICT à 71 organisations publiques fédérales. Il s'agit plus spécifiquement de services présentant un degré de sécurité et de protection accru des données des utilisateurs, pour lesquels il est fait appel à des partenaires privés.

Le contrat d'exploitation actuel arrivé à échéance en fin d'année. Le nouveau contrat couvre la période allant de 2024 à 2028 et concerne les services suivants : intégration et gestion des services, soutien aux utilisateurs, (gestion des) opérations et support en matière de sécurité.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 21 juin 2024

Taxes compensatoires pour certaines obligations nucléaires

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant exécution de l'article 64 de la loi portant création, organisation et fonctionnement d'un organisme de droit public ayant pour objet d'assumer la responsabilité financière de certaines obligations nucléaires.

Les impôts, sujets à une indemnisation compensatoire, ont fait l'objet d'un accord du gouvernement. Il s'agit :

- du précompte mobilier
- de la taxe sur les opérations de bourse
- de la taxe annuelle sur les comptes-titres

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à [Conseil des ministres du 21 juin 2024](#)

Dispositions relatives à l'intervention dans le coût des spécialités pharmaceutiques

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à l'intervention de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités dans le coût des spécialités pharmaceutiques.

Voici en quoi consiste la mise en œuvre des mesures d'économies inscrites dans la loi programme du 22 décembre 2023 :

- la mise en place d'un système de remboursement de référence pour les médicaments biologiques
- la modification et l'harmonisation des exceptions dans le cadre des systèmes de remboursement de référence
- la modification de la mesure « combi-cliff » pour les combinaisons de principes actifs
- l'application mensuelle, la modification des tranches de chiffre d'affaires, des pourcentages de baisse et des exceptions dans le cadre de la mesure « vieux médicaments »
- la suppression du système de prix plancher

L'adaptation de la rédaction des paramètres de calcul des différentes bases de remboursement dans la réglementation comprend :

- une adaptation afin de faire directement référence à une nouvelle annexe de l'arrêté royal reprenant les modes de calcul de la base de remboursement pour chaque tarification
- l'ajout d'une disposition de la base de remboursement pour les conditionnements remboursables en pharmacie

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à [Conseil des ministres du 21 juin 2024](#)

Fixation du financement des frais de fonctionnement pour le service de médiation pour l'énergie

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le montant destiné au financement des frais de fonctionnement du service de médiation de l'énergie pour l'année 2025.

Le budget de fonctionnement pour 2025 est fixé à 2.763.522 euros.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Pieterjan Desmet
Porte-parole (NL)
+32 471 513435
pieterjan.desmet@vanderstraeten.belgium.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 21 juin 2024

Prise en charge des coûts exceptionnels des inondations dans le Westhoek

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la libération de moyens pour couvrir les frais encourus par les services de secours et les organes de coordination concernés pendant les inondations du Westhoek en novembre 2023.

Plus concrètement, 332.715 euros de la provision départementale seront transférés au SPF Intérieur, qui se chargera de régler les factures.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à [Conseil des ministres du 21 juin 2024](#)

Marchés publics pour le SPF Justice

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation de neuf marchés publics pour le SPF Justice, afin d'assurer la continuité des services et en application de la circulaire du 29 avril 2024 relative à la prudence budgétaire.

Plus concrètement, voici les marchés publics concernés :

- l'achat d'articles d'habillement pour les agents pénitentiaires
- une dotation complémentaire de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC) pour renforcer la lutte contre la drogue
- un renforcement du personnel avec l'engagement d'un program process manager
- un renforcement du personnel avec l'engagement d'un développeur et d'un architecte d'application
- une subvention pour la maison sociale et juridique Casa Legal asbl
- une prolongation des services de téléphonie mobile
- une prolongation des prestations dans le cadre de l'application JustAct
- la collecte et le traitement des déchets
- le renouvellement des licences de logiciels

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandendorre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 21 juin 2024

Participation belge à l'EDIC « 1+Million Genomes » pour un Genomic Data Infrastructure

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation belge à l'*European Digital Infrastructure Consortium (EDIC)* pour un *Genomic Data Infrastructure (GDI)* entre autre pour « 1+ Million Genomes », afin de renforcer l'infrastructure numérique soutenant la Santé publique au sein de l'Union européenne.

L'initiative « 1+ Million Genomes » (1+MG) de la Commission européenne vise à permettre un accès sécurisé à la génomique et aux données cliniques associées dans toute l'Europe afin d'améliorer les soins et d'approfondir la recherche pour promouvoir les soins de santé personnalisés et la politique de santé. La coordination de l'accès sécurisé aux données de 1+MG, conformément au règlement général sur la protection des données, est cruciale à cet égard.

Vingt-cinq pays de l'UE (dont la Belgique), le Royaume-Uni et la Norvège ont signé une déclaration commune à cette fin, qui devrait permettre un accès transfrontalier aux informations génomiques de leurs populations. Les États membres signataires s'engagent à coopérer pour assurer un accès sécurisé et autorisé aux banques nationales et régionales de données génétiques et d'autres données relatives à la santé.

Il a ensuite été décidé de créer un *European Digital Infrastructure Consortium (EDIC)* pour un *Genomic Data Infrastructure (GDI)*, lequel jouera un rôle central pour faciliter l'adoption de la génomique et la mise en œuvre de l'infrastructure européenne de données génomiques, non seulement pour la recherche, mais aussi dans le contexte des soins de santé et de la politique de santé publique. L'EDIC GDI sera par ailleurs essentiel pour garantir la confiance du public envers la génomique et permettre une adoption généralisée par les professionnels de la santé, notamment en améliorant les compétences numériques et les services de données de support. Enfin, l'EDIC devrait participer à la mise en œuvre des lignes directrices relatives aux données qui constituent un cadre sûr pour 1+MG.

Dans cette optique, le Conseil des ministres a donné son accord à la participation financière initiale de la Belgique à l'EDIC GDI pour « 1+ Million Genomes » pour 2025, conformément aux conditions convenues avec les partenaires européens.

Le Conseil des ministres a chargé le ministre de la Santé publique et Sciensano de superviser la mise en œuvre de l'EDIC et de veiller à ce qu'elle soit conforme aux objectifs nationaux en matière de soins de santé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 21 juin 2024

Transfert de membres du personnel de Fedasil au SPF Intérieur – Deuxième lecture

Sur proposition de la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Nicole de Moor, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un projet d'arrêté royal relatif au transfert de membres du personnel en service auprès de Fedasil vers le SPF Intérieur.

Lors du conclave budgétaire du 13 octobre 2023, il a été décidé de transférer l'exploitation du centre d'accueil ouvert « Dublin » sis à Zaventem, de Fedasil à l'Office des étrangers du SPF Intérieur à partir du 1er juillet 2024.

Dans ce contexte, le projet d'arrêté royal prévoit les modalités du transfert du personnel en service auprès de Fedasil vers le SPF Intérieur.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 572 02 00
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@demoor.fed.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 21 juin 2024

Contributions aux organisations internationales en matière de sécurité nucléaire et de consolidation de la paix

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a marqué son accord sur huit contributions en matière de sécurité nucléaire, ainsi que sur un subside pour la consolidation de la paix.

Plus concrètement, il s'agit de contributions octroyées aux programmes suivants de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans les domaines des applications nucléaires pacifiques, du contrôle du caractère pacifique des programmes nucléaires et de la sécurité nucléaire :

- Fonds pour la coopération technique
- Rays of Hope
- CeLP-RT
- Peaceful Uses Initiative
- Programme Iran
- Programme COMPASS
- Nuclear Security Training and Demonstration Centre
- Programme Lise Meitner

Par ailleurs, un subside est octroyé à HAMAP Humanitaire en soutien de la région irakienne de Sinjar, pour la consolidation de la paix, les activités de déminage et le renforcement des capacités.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
olivier.schotte@diplobel.fed.be

Remy Esquiliche
Porte-parole (NL)
remy.esquiliche@diplobel.fed.be

21 juin 2024 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 21 juin 2024

Marché public pour le SPF Finances

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public pour la Douane.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be